

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoint, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mme LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

SECRETARIE DE SÉANCE : Jeanne LAMAZERE

21 - 88 - REPRISE DE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS EN LIEN AVEC LES RISQUES DE LITIGE - INSCRIPTIONS COMPTABLES

Rapport présenté par Jean-Jacques SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Vu les articles L 2321-2 29° et R 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire M49 prévoient de provisionner les risques dès qu'ils sont constatés.

En 2007, la Régie de l'assainissement a décidé la constitution d'une provision pour risques d'un montant de 105 000,00 € au titre des risques de litiges concernant l'aménagement du site de la Papeterie des Gaves.

Cette provision constituée en 2007 n'a plus lieu d'être. Il y a donc lieu de procéder à une reprise de cette provision, ce qui constitue une recette qui s'effectuera sur le compte 7815.

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 23 juin 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à la reprise de cette provision d'un montant de 105 000,00 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le